Aix (13) : roué de coups alors qu'il voulait récupérer son quad

11/06/2012 à 21h24

Un Aixois a été condamné à un an de prison pour avoir frappé le propriétaire de l'engin

Il y avait une chance sur cent, peut-être moins, pour que Laurent, kinésithérapeute, tombe sur le quad qu'on lui avait volé la veille, devant chez lui, en allant faire le plein à la station service de Géant Casino, à Aix. Une chance sur cent. Enfin, peut-être pas une chance. Car pour le professionnel de santé, l'histoire s'est bien mal terminée. Quand il s'est approché des deux jeunes qui étaient sur son engin, pour le récupérer, Laurent a été littéralement roué de coups.

> ***Bilan : une ITT de 45 jours, et notamment une fracture à la jambe et une entorse au poignet.***

"Les vigiles, *explique le président Michel Allaix,* ***ne comprennent pas ce qu'il en est. Peut-être n'ont-ils pas souhaité prendre un mauvais coup…".***

Grâce à la vidéosurveillance, en tout cas, **les enquêteurs de la Sureté d'Aix identifient un jeune. Abderrahmene Hasfi, 20 ans**, a comparu devant le tribunal correctionnel. Et s'il reconnaît avoir porté des coups, c'était juste pour se défendre, soutient-il. *"C'est lui qui m'a tapé d'abord",* crache-t-il en désignant le plaignant du menton. **Le juge stipule que sur les images de vidéosurveillance, *"les choses ne se passent peut-être pas comme ça",*** puis il s'interroge tout haut sur la façon dont le quad a été dérobé devant chez Laurent.

Hafsi, lui, n'en sait rien : *"Alors moi j'étais devant chez moi et des collègues sont passés. Ils m'ont prêté le quad mais ils m'ont bien dit qu'il était pas volé. Après je suis tombé*

en panne alors il a fallu que j'aille à l'essence". Le président, s'il était taquin, pourrait presque s'interroger : ***"Alors vous, quand vous empruntez un quad, vous demandez s'il n'est pas volé…"*** Et qui est ce collègue qui a prêté le quad volé la veille ?

> ***Alors là, le prévenu ne sait pas trop. Le tribunal obtiendra seulement un prénom. Omar. (…)***

La Provence (merci à Lilib)